

Homélie de Monseigneur Centène
Ordination diacre permanent Eric Guillon-Verne

22 septembre 2019

Aujourd'hui c'est une grande joie pour nous tous d'entourer Eric, qui va être ordonné diacre permanent dans quelques instants, et d'entourer son épouse Fabienne et leurs enfants. Permettez-moi, frères et sœurs, de vous rappeler en quelques mots ce qu'est le diaconat. Tout d'abord, vous le savez, le diaconat permanent a été restauré par le Concile Vatican II, qui reprenait en cela une tradition ancienne des premiers siècles de l'Eglise. Et nous avons fêté, il y a peu, les 50 ans du diaconat permanent. 50 ans c'est très peu à l'échelle de l'histoire de l'Eglise, et il faudra sans doute encore quelques décennies pour prendre toute la mesure de ce don que Dieu fait à son Eglise. Le diaconat comme degré propre et permanent du sacrement de l'ordre, conféré à des hommes célibataires ou mariés, est un don de Dieu pour l'Eglise. C'est un enrichissement nécessaire à sa vie et à sa mission. Dimanche dernier, nous avons ordonné un diacre en vue du sacerdoce, [...] aujourd'hui nous ordonnons un diacre permanent, c'est le même sacrement, c'est le même degré du sacrement de l'ordre. Le diaconat est le premier degré du sacrement de l'ordre qui marque ontologiquement, c'est-à-dire dans son être, dans son existence même, celui qui le reçoit. Celui qui le reçoit est transformé mystérieusement par le sacrement. Ce n'est pas une institution. On ne fait pas le diacre, on est diacre. Cela relève de l'être, et non pas uniquement de l'action, du faire.

Le diacre est configuré au Christ serviteur. Il est une présence sacramentelle du Christ serviteur. Pour comprendre ce qu'est un diacre, il ne faut pas partir de ce que peut faire ou ne peut pas faire le diacre – il peut faire bien des choses, selon ses charismes personnels, ses talents, les besoins de la mission, l'âge auquel il est rendu.

Il faut partir de ce qu'il est : présence sacramentelle du Christ serviteur. Autrement dit ce n'est pas quelqu'un qui serait plus serviable, plus généreux, plus disponible. Quand on se situe uniquement dans le faire, on se place dans des questions d'organisation du religieux. Or l'Eglise n'est pas d'abord une organisation, un système religieux, elle est un mystère d'amour voulu par Dieu pour le salut des hommes. Il faut donc accepter la catégorie du mystère, et aller au cœur même de ce qu'est l'Eglise. Le Concile définit l'Eglise comme le « sacrement du salut », signe et moyen d'union avec Dieu et de l'unité du genre humain. Le diacre n'est donc ni un super laïc doté de pouvoirs spéciaux, ni un demi-prêtre, c'est un diacre. Il manifeste au milieu de l'Eglise, au milieu de nous, au milieu du monde la figure du Christ serviteur. Il sert la communauté par le service de la parole, de la charité et de la liturgie.

Serviteur de la parole. Pour cela, Eric, je vous invite à vivre dans la familiarité de la parole de Dieu. Il ne suffit pas de la proclamer dans les célébrations, il ne suffit pas non plus d'en connaître l'exégèse. Il faut que la parole de Dieu entre dans votre cœur, qu'elle habite le fonds de vos pensées, de vos sentiments, pour que vous soyez vous-même façonné par la pensée du Christ, que vous aurez à vivre, que vous aurez à faire découvrir aux autres.

Serviteur de la charité. Vous êtes invité à manifester la sollicitude du Christ serviteur à l'égard de tous, mais en particulier en faveur des plus fragiles. Votre travail, votre investissement dans le monde du handicap vous y ont préparé. Les diacres s'identifient de façon toute particulière avec la charité. Le monde de la pauvreté, de la fragilité, de la vulnérabilité, constitue une des préoccupations quotidiennes des diacres et l'objet d'une sollicitude infatigable.

Serviteur de la liturgie. Vous devrez servir la liturgie pour éduquer l'assemblée à la véritable nature de la liturgie, en particulier de l'Eucharistie. La liturgie est le lieu privilégié où Dieu parle à son peuple, se donne Lui-même et le nourrit. La liturgie n'est pas le lieu où nous exprimons nos opinions, encore moins le lieu où nous nous célébrons nous-même, c'est le meilleur moyen pour éviter toute attitude clivante. La liturgie est l'endroit où nous rencontrons le Seigneur, l'endroit où nous recevons sa vie. La liturgie ne nous appartient pas, elle est le bien commun de toute l'Eglise.

Eric, le sacrement que vous recevez aujourd'hui concerne aussi, et atteint, d'une certaine manière, votre épouse, votre famille. Votre famille est le premier lieu de votre engagement. Fabienne, il est clair que c'est Eric qui est ordonné, et lui seul. Cependant, Dieu vous visite aussi aujourd'hui. Pas seulement parce qu'il a fallu que vous donniez votre accord, tout au long de sa formation mais aussi aujourd'hui de façon plus formelle dans la liturgie, pour qu'Eric soit ordonné diacre.

Mais dans la grâce du sacrement de mariage, c'est aussi vous qui êtes appelée à suivre le seigneur d'une manière nouvelle. Pour entrer dans le mystère du diaconat, il faut contempler le Christ serviteur, le Fils de l'homme, celui qui n'est pas venu pour être servi mais pour servir, et pour donner sa vie en rançon pour la multitude. Le service du Christ atteint sa plénitude dans sa mort sur la croix, c'est-à-dire dans le don total qu'Il fait de Lui-même, dans l'humilité de l'amour. Les textes de la liturgie de ce dimanche sont particulièrement adaptés à la circonstance que nous vivons. Ils nous invitent à réfléchir à deux styles de vie qui sont opposés : le style mondain et le style de l'évangile. L'esprit du monde et l'esprit de Jésus. Le service du monde ou le service de Jésus.

En répondant à l'appel au diaconat, votre choix entre ces deux services est fait. Vous allez être ordonné diacre, pour que toute l'Eglise n'oublie jamais qu'elle est avant tout servante du Christ. Vous allez être ordonné diacre pour que nous tous, nous soyons renouvelés dans notre désir d'être serviteur, et seulement serviteur, du Christ. Serviteur comme le Christ nous en a donné l'exemple, Lui qui vient de nous dire dans l'évangile « nul ne peut servir deux maîtres à la fois. AMEN »